

## **Écoche Forêt : l'Adefobel voit grand sur 49 communes concernées**

L'assemblée générale de l'Adefobel s'est déroulée à Écoche ce vendredi 13 février sous la présidence de Joël Chassignol, nouvellement élu à la place d'Henri Beaupertuit qui devient président adjoint.

**De notre correspondant Claude-Henri Marchand** - 15 févr. 2026 à 19:38 -  
Temps de lecture : 2 min

|

Les orateurs de l'assemblée générale (de gauche à droite) Gilles Sarnin trésorier, Sophie Bourjaillat du CNPF, Joël Chassignol président de l'Adefobel et Bernard Leroux président de Fransylva Loire. Photo Claude-Henri Marchand

Sophie Bourjaillat représentait le Centre national de la propriété forestière privée et Bernard Leroux l'organisation professionnelle Fransylva.

Pour rappel, l'Adefobel (Association pour le développement forestier des cantons de Belmont et Charlieu) a été créée en avril 1986 et a été présidé depuis juillet 1992 par Henri Beaupertuit de Sevelinges.

Aujourd'hui, l'Adefobel a vu son territoire d'action s'élargir considérablement puisqu'il couvre toutes les communes de la rive est de la Loire entre Roanne à l'est et le département du Rhône à l'ouest, entre Saint-Pierre La Noaille ou Saint-Germain-la-Montagne au nord et le seuil de Neulise au sud, soit 49 communes.

### **La forêt très présente sur le territoire**

Au sein de Fransylva Loire, l'Adefobel fait donc partie des six associations de forestiers privés qui couvrent le département de la Loire. Ce choix permet d'adapter la forêt française au changement climatique en portant la voix des particuliers forestiers réunis au sein de l'Adefobel et des autres associations ligériennes.

On parle souvent de la forêt lors de grands incendies mais il faut savoir que sa propriété est très parcellaire. Il faut rappeler que 31 % de la surface de la métropole française est constituée par la forêt, qu'elle augmente de 80 000 hectares par an, et qu'elle appartient à 75 % à des propriétaires privés.

En France, la forêt représente 420 000 emplois non délocalisables, qui, auprès des propriétaires forestiers et de leurs structures représentatives, permettent de faire vivre des territoires ruraux attractifs, d'assurer le maintien des écosystèmes forestiers et de garantir l'adaptation progressive des forêts au changement climatique en renouvelant les massifs.

« Nous avons actuellement 120 adhérents sur le territoire de l'Adefobel, souligne Joël Chassignol, mais le maillage étendu de notre association que l'on peut appeler l'Est Roannais pourrait nous faire monter à 300 adhérents. Je lance donc un appel à tous les propriétaires forestiers de ce secteur à venir rejoindre notre structure. Ensemble nous pourrions apporter des solutions à la gestion de la forêt dans la Loire. »

L'adhésion à une structure de l'Adefobel permet d'améliorer la gestion de ses forêts, d'être assuré en cas de pépins (blessure d'un promeneur sur la parcelle), de pouvoir être informé sur les aides départementales ou régionales possibles.

Adefobel – Est Roannais contact : [adefobel@fransylva.fr](mailto:adefobel@fransylva.fr)